



Nations Unies

Assemblée générale

CPSD/514

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Quatrième Commission

12^e séance – après-midi

QUATRIÈME COMMISSION: LES CENTRES D'INFORMATION DES NATIONS UNIES SONT UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LA PROMOTION DES ACTIVITÉS DE L'ONU, S'ACCORDENT LES INTERVENANTS

Des délégations plaident en faveur d'une information favorable à la culture de la paix et dénoncent la « désinformation » de certains médias internationaux sur le conflit en Syrie

La majorité des délégations qui a pris la parole, cet après-midi, devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), a mis l'accent sur le rôle essentiel que jouent les 63 Centres d'information des Nations Unies (CINU) répartis à travers le monde.

Plusieurs intervenants, à l'instar des représentants de la Colombie et du Pakistan, ont insisté sur la valeur ajoutée de ces Centres qui offrent à leurs utilisateurs, notamment aux populations vivant dans des zones reculées, une meilleure compréhension du travail effectué par l'Organisation des Nations Unies.

Le représentant du Pakistan a souligné que les CINU diffusaient de façon rapide une information actualisée, dans 39 langues locales et ce en plus des six langues officielles de l'ONU. Dans ce contexte, plusieurs représentants ont jugé urgent d'allouer les ressources nécessaires à ces Centres, afin que ces derniers puissent remplir efficacement leurs missions. Ils sont la « voix des Nations Unies » auprès des peuples du monde entier, indique le rapport du Secrétaire général sur la question de l'information, et « sont vitaux pour le contact direct entre les Nations Unies et le grand public », comme l'a souligné hier, devant la Commission, le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, M. Peter Launsky-Tieffenthal.

Par ailleurs, les délégations de la République-Unie de Tanzanie et du Bangladesh ont mis l'accent sur les programmes radiophoniques en kiswahili, langue parlée par plus de 200 millions de personnes en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, ou en bengali, langue qui est parlée par plus de 300 millions de personnes à travers le monde. Ces programmes sont importants et doivent bénéficier des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement, notamment celui en bengali qui après 30 années d'existence vient d'être interrompu, ont insisté certaines délégations. Si la rapidité avec laquelle les pays du Sud s'approprient les nouvelles technologies de communication est indéniable, il n'en demeure pas moins que la radio reste un médium très efficace d'intermédiation politique, économique, sociale et culturelle, a pour sa part estimé le représentant du Sénégal en appelant au maintien des supports traditionnels d'information à l'ONU.

Le représentant de la République arabe syrienne a salué le travail du Département de l'information, « qui véhicule un message de paix », dans un monde qui connaît de nombreux défis et conflits internationaux. Allant plus loin, le représentant de l'Ukraine a déploré que les conflits en Syrie ou dans d'autres pays du Moyen-Orient « soient des exemples frappants de l'altération et de la manipulation de l'information, ainsi que de la désinformation » à laquelle se livrent certains acteurs importants de la communauté internationale à travers leurs médias. Plusieurs délégations ont, aussi bien hier qu'aujourd'hui, souligné la nécessité de prôner la culture de la paix et du dialogue, plutôt que celle de la violence et des combats.

La Quatrième Commission achèvera son débat général sur les questions relatives à l'information demain, jeudi 25 octobre 2012, à 15 heures, et se prononcera sur les deux projets de résolution portant sur ce point de son ordre du jour.

QUESTIONS RELATIVES À L'INFORMATION (A/67/21, A/67/307 ET A/67/62)

Suite du débat général

M. RAMADHAN M. MWINYI (République-Unie de Tanzanie) a focalisé son discours sur la Radio des Nations Unies émettant en langue kiswahili. Cette langue est parlée par plus de 200 millions de personnes en Afrique de l'est et en Afrique centrale, a rappelé le représentant. Le service en kiswahili offre des informations sur la gouvernance, la démocratie, l'égalité des genres et le développement, a-t-il ajouté. Mais depuis son existence, contrairement aux autres, ce service a opéré dans des conditions difficiles en raison du manque d'effectifs, a déploré M. Mwinyi. Il a lancé un appel pour le renforcement du service de radio en langue kiswahili de la Radio des Nations Unies en augmentant son personnel. À ce sujet, il s'est dit encouragé par l'allocation de cinq postes à la Radio de l'ONU, dont trois ont été déjà pourvus, et par la promotion au niveau P4 du chef de l'unité de la Radio des Nations Unies en kiswahili. Soulignant les contraintes budgétaires dans lesquelles travaillent les Nations Unies et, particulièrement, le Département de l'information (DPI), M. Mwinyi s'est dit confiant de la durabilité des activités du Département. Avant de conclure, il a également souligné l'importance du travail et des activités des Centres d'information des Nations Unies (CINU) et a indiqué que la rationalisation de ce réseau devrait être faite au cas par cas en consultation avec les États Membres où ils sont implantés.

M. IHAB HAMED (République arabe syrienne) a déclaré que son pays accordait une grande importance à la création d'un nouveau système mondial d'information, plus juste et plus efficace, qui soit en conformité avec les objectifs des Nations Unies. Dans ce contexte, il a estimé qu'il était nécessaire que le Département de l'information (DPI) véhicule un message de paix, dans un monde qui connaît de nombreux défis et conflits internationaux qui deviennent de plus en plus transnationaux. M. Hamed a dénoncé le rôle négatif joué par certains médias, qu'il a qualifié de « peu objectifs » et qui ne respectent pas les codes de conduite moraux en diffusant la culture de la violence et des combats, plutôt que celle de la paix et du dialogue.

M. Ihab Hamed a indiqué que sa délégation attache une importance particulière aux rapports sur les questions relatives à l'information. Il a salué les efforts déployés par le DPI concernant la question de la Palestine, et a invité le Département à relayer les souffrances continues endurées par le peuple palestinien du fait de l'occupation israélienne, qui reçoit l'appui de puissances influentes. Il a dénoncé les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international, liées à cette occupation, y compris les agressions par la puissance occupante israélienne contre des journalistes et des activistes de paix, ainsi que les blocus collectifs, les pratiques de colonisation, la construction d'un mur de séparation à caractère racial et les attaques contre les lieux saints islamiques et chrétiens.

M. ABDU SALAM DIALLO (Sénégal) a noté que si la rapidité avec laquelle les pays du Sud s'approprient les nouvelles technologies de communication était indéniable, il n'en demeurerait pas moins que la radio y restait un médium très efficace d'intermédiation politique, économique, sociale et culturelle. « Il n'est donc pas envisageable ni acceptable que l'on programme son dépérissement dans le système de communication onusien », a-t-il estimé, invitant le DPI à continuer de faire appel aux supports médiatiques traditionnels tout en ayant recours aux nouvelles technologies de communication sociale. En outre, il a noté avec satisfaction qu'à travers son Programme spécial sur la question palestinienne, le DPI rendait compte régulièrement à la communauté internationale de la situation, tout en appuyant les efforts destinés à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

M. Diallo a mis en avant le dynamisme et l'efficacité des Centres d'information des Nations Unies (CINU) qui sont implantés dans 63 pays. Ces Centres participent, a-t-il estimé, à la diffusion rapide et actualisée de l'information, en étroite collaboration avec les responsables gouvernementaux, les représentants de la société civile, les éducateurs et les étudiants ainsi que les journalistes des pays d'accueil. Le Sénégal continue d'apporter son soutien à l'antenne de Dakar, après lui avoir affecté gracieusement des locaux opérationnels, a précisé le représentant. Il a également abordé l'exigence de réduction de la fracture numérique en précisant que c'est l'humanité toute entière qui devait pouvoir tirer parti des technologies de l'information et des télécommunications. Pour ce qui est du multilinguisme, M. Diallo a estimé qu'il s'agissait d'une composante essentielle du multilatéralisme et que le multilinguisme devait, par conséquent, faire l'objet d'une attention constante et particulière. « Si le message de l'ONU a pour ambition d'être mieux reçu et compris par l'ensemble des États et des peuples du monde, il apparaît alors nécessaire que celui-ci soit véhiculé dans le plus grand nombre de langues possibles », a-t-il déclaré.

M. MIAN JAHANGIR IQBAL (Pakistan), se joignant à la déclaration faite par l'Algérie au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a déclaré que l'importance des Centres d'informations des Nations Unies (CINU) ne pouvait davantage être soulignée. Ces Centres, « qui sont les yeux et les oreilles de l'ONU », sont des sources vitales d'information et participent à combler le fossé entre les pays développés et ceux en développement, en termes d'accès à l'information et à la technologie, a-t-il dit. Dans ce contexte, le Département de l'information (DPI) doit allouer les ressources nécessaires à ces Centres afin qu'ils puissent efficacement remplir leurs missions, a-t-il ajouté, citant le cas du Centre installé à Islamabad.

Le représentant a également salué les efforts du DPI pour la traduction des publications et autres matériels informatifs en 39 langues locales, estimant que cela permet une plus grande diffusion des messages de paix des Nations Unies aux quatre coins du monde. En tant que pays gros contributeur de troupes aux opérations de maintien de la paix, le Pakistan attache en outre une grande importance à cette mission de l'Organisation. Dans ce contexte, le représentant a demandé au DPI d'accroître sa coopération avec le

Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, dans le but de mieux faire connaître au public les réalités du terrain. Le représentant a enfin souligné la nécessité de disposer de médias de qualité, objectifs et équilibrés, avant de plaider pour le renforcement du multilinguisme, de l'usage des technologies et des partenariats dans tous les domaines.

M. ROBERT ERIC ALABADO BORJE (Philippines) a fait part de l'attachement de sa délégation aux travaux du DPI et aux progrès accomplis pour rendre l'Organisation des Nations Unies plus accessible et compréhensible au reste du monde. Il a estimé important de pouvoir disposer d'une information fiable, juste et partagée, dans les temps impartis. La demande d'information et de communication est considérable, a estimé M. Borje. Il a rappelé que l'Internet avait élargi le public des Nations Unies, en mettant instantanément à sa disposition un nombre incontestable de documents, de communiqués de presse et de photos. Toutefois, a-t-il rappelé, le fossé numérique entre certaines parties du monde et populations rend nécessaire que le développement des nouveaux moyens d'information ne se fasse pas au détriment des médias traditionnels (radio, télévision, presse écrite). Cette nouvelle réalité montre à quel point il est indispensable de continuer à soutenir les médias traditionnels et les Centres d'informations des Nations Unies (CINU), a ajouté le représentant. Enfin, il a souligné l'importance d'améliorer l'accessibilité du contenu du site Internet dans les six langues officielles de l'ONU.

M. KYAW ZWAR MINN (Myanmar) a salué les efforts du DPI qui visent à promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également reconnu les efforts déployés par le Département de l'information (DPI) dans le contexte de la Conférence de Rio+20 et a salué l'initiative « Paper Smart » qui a été lancée à cette occasion. Pour sa délégation, les Centres d'information des Nations Unies (CINU) jouent un rôle central pour transmettre l'information aux peuples du monde entier. Compte tenu de ce rôle de proximité, le Myanmar estime qu'il est nécessaire de renforcer leurs capacités de communication tant sur le plan national que régional et de promouvoir la cohérence au niveau du système des CINU et des Nations Unies. Les services d'information de l'ONU sont des mines d'information qui sont utiles à la fois pour le personnel diplomatique mais également pour les universitaires, les chercheurs et les jeunes, a souligné le représentant. Abordant la question du fossé numérique, il a exigé que l'on remédie au déséquilibre qui existe dans l'accès aux nouvelles technologies de l'information et a estimé que le DPI pouvait jouer un rôle important dans ce domaine. Il a également évoqué la réforme des médias lancée au Myanmar, notamment la nouvelle législation sur les médias et la rédaction d'un nouveau projet de loi pour protéger les travailleurs du secteur des médias.

M. RAYMOND O. WOLFE (Jamaïque) s'est félicité des efforts déployés par le Département de l'information (DPI) pour attirer l'attention sur le problème du trafic illicite des armes légères et de petit calibre, évoquant plus précisément la stratégie de communication mise sur pied pour appuyer la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes qui s'est déroulée au mois de juillet 2012. Sa délégation exhorte le DPI à poursuivre ses efforts pour attirer l'attention sur l'impact négatif de ce commerce, a-t-il ajouté. Le représentant a aussi dit apprécier le travail effectué par le DPI pour commémorer le trentième anniversaire de la Convention sur le droit de la mer.

M. Wolfe a poursuivi son intervention en évoquant la tenue, en 2014, de la Troisième conférence des petits États insulaires en développement et a invité le DPI à jouer un rôle actif pour disséminer de l'information à son sujet. Il a également salué le DPI pour son travail relatif au projet de construction d'un mémorial permanent pour honorer la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique, et il a félicité le travail accompli par le Département dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

M. ABDUL MOMEN (Bangladesh) s'est félicité de la tenue d'une Journée internationale du maintien de la paix, qui inclut une cérémonie d'hommage aux Casques bleus tombés pour la paix. À cet égard, il a indiqué que 109 soldats bangladais ont fait le sacrifice de leur vie en combattant pour la paix. C'est pourquoi, a ajouté M. Momen, le Bangladesh souhaiterait s'associer avec le DPI au traitement de l'information portant sur cette question. Les questions relatives aux changements climatiques sont également l'une des sources de préoccupation de notre délégation, a dit M. Momen, en indiquant que son pays aimerait également collaborer avec le DPI sur cette question.

Par ailleurs, il a mis l'accent sur la Journée internationale de la langue maternelle, observée chaque année le 21 février. Il a souligné l'importance de cette manifestation officielle et internationale, qui permet aux peuples du monde de prendre conscience de l'importance et de la diversité des langues et a regretté que le souvenir et les acquis de plusieurs civilisations se soient trouvés effacés à cause de la disparition de leur langue. Enfin, le représentant a alerté la Quatrième Commission et le Comité de l'information de la suppression du Programme radiophonique de 30 minutes diffusés depuis de nombreuses années en bengali. Ces émissions pouvaient être écoutées par quelques 300 millions de personnes s'exprimant dans cette langue à travers le monde.

Pour M. EDUARDO ULIBARRI (Costa Rica) la liberté d'expression et les flux de communication ouverts, transparents, pluridirectionnels et participatifs sont essentiels pour renforcer la démocratie dans le monde, favoriser le développement, décupler la créativité, accroître la transparence et combattre la

corruption. De tels flux atteignent leur plein potentiel lorsqu'ils sont ancrés dans l'état de droit, a-t-il précisé. Tout en reconnaissant l'importance des médias traditionnels pour générer de tels flux dans les pays en développement, le Costa Rica encourage également l'utilisation des nouveaux médias et technologies de l'information. Compte tenu de la nature libératrice et créative de ces nouvelles technologies, il est primordial de réduire le fossé numérique, ce qui exige que l'on investisse dans les infrastructures pertinentes dans un contexte de coopération internationale visionnaire, a dit M. Ulibarri.

À ce titre, le représentant a souligné que si certains pays à moyens limités avaient su faire des progrès dans l'accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications, d'autres dotés des moyens nécessaires, ne l'ont pas fait de manière volontaire, ceci dans le but de contrôler et de bloquer la libre circulation de l'information comme stratégie de contrôle politique et social. Le système des Nations Unies doit faciliter l'accès de tous à ces technologies par des actions directes ou encore sa capacité à stimuler des alliances multisectorielles, a estimé le représentant. Améliorer l'efficacité de sa communication est une tâche importante des Nations Unies, et le Costa Rica reconnaît les progrès réalisés en termes d'organisation interne du DPI et du système des Nations Unies dans son ensemble. Il se félicite des nouveaux partenariats établis et de l'utilisation des nouvelles technologies par l'ONU. Mais le Costa Rica souhaite cependant que le multilinguisme soit davantage développé.

Pour M. YEO SHO HOR (Singapour), l'accès à l'information est un catalyseur de la croissance et du développement économique et social. Singapour reconnaît les contributions significatives des nouvelles technologies de communication dans ce domaine, en particulier pour ce qui est de l'accès à l'information. « Ces technologies ont changé notre façon d'interagir et de communiquer avec les autres », a remarqué le représentant. Ainsi les nouveaux « smartphones » et les nouvelles technologies ont facilité la naissance du « journalisme citoyen » à travers les blogs, Twitter, et autres réseaux sociaux qui sont des supports permettant de diffuser l'information beaucoup plus rapidement que les médias traditionnels. Tout en saluant les bénéfices à tirer des nouveaux médias et technologies, Singapour reste consciente du fait qu'il ne faut pas oublier l'importance du discernement dans l'interprétation de toutes ces informations. Citant Stephen Hawkins qui a dit: « le plus grand ennemi du savoir n'est pas l'ignorance, mais l'illusion du savoir », M. Yeo Sho Hor a insisté sur la nécessité d'éduquer les gens à faire la part des choses entre fiction et réalité et à améliorer la transparence dans l'information.

Le représentant est également revenu sur la fracture numérique entre pays, mais également au sein d'un même pays. Les moins privilégiés sont souvent ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder à l'information par manque de moyens a-t-il remarqué. Dans le cas des Nations Unies cependant, ces nouvelles technologies et les réseaux sociaux ont permis de toucher de nouvelles audiences, et notamment les jeunes. Fort de ce constat, le représentant a fait état de ce que son pays faisait pour « engager sa population » notamment par le biais des réseaux sociaux auxquels les ministères et représentants du Gouvernement singapourien ont désormais recours, ainsi que par l'initiative de *e-government* qui représente « Conversation de Singapour ».

M. MIGUEL CAMILO RUIZ (Colombie) a estimé urgent de transmettre l'information des Nations Unies à tous les acteurs mondiaux et à toutes les populations, y compris les populations vivant dans des lieux reculés et éloignés. Pour obtenir des résultats efficaces, le représentant a plaidé en faveur de solutions innovantes. Il a estimé essentiel pour les Centres d'information des Nations Unies de mettre à profit dans chaque pays les compétences des universitaires et de bénéficier de la participation de volontaires. Les nouveaux médias, a-t-il indiqué, permettent un accès facile et souple à l'information. Toutefois, le fossé numérique entre les pays développés et ceux en développement est extrêmement inquiétant. M. Ruiz a apporté tout le soutien de sa délégation à l'usage des médias traditionnels par le DPI (radio, télévision et presse écrite) afin que ces derniers continuent à être présents.

S'agissant des Centres d'information de l'ONU (CINU), le représentant a indiqué que son pays faisait partie du réseau des 63 bureaux répartis à travers le monde, et qu'outre la Colombie, ce bureau couvrait la République bolivarienne du Venezuela et l'Équateur. Ces Centres, a insisté M. Ruiz, permettent de faire connaître le travail des Nations Unies et l'impact des actions de l'Organisation sur les populations locales. Ces Centres sont indispensables, a-t-il insisté, et il s'est dit préoccupé par les carences budgétaires actuelles et leur impact sur le fonctionnement des CINU. Enfin, le représentant a indiqué que le multilinguisme était une caractéristique propre du travail de l'Organisation, et il y a appelé au respect du pluralisme linguistique.

Pour M. ZAHEER LAHER (Afrique du Sud) la voix de l'ONU doit être entendue clairement par tous les peuples du monde, et ses messages doivent toucher le monde entier. Tout effort, en ce sens, contribuera à consolider le soutien au travail et aux missions des Nations Unies et à renforcer la crédibilité de l'Organisation, a-t-il souligné. La stratégie de communication du DPI a, par conséquent, pour responsabilité de diffuser une information correcte, équilibrée, de qualité, impartiale et rapide à un public mondial sur les activités de l'Organisation. Compte tenu de cela, l'Afrique du Sud estime que le contenu de l'information et de la communication de l'ONU devrait être au cœur de la gestion stratégique de l'Organisation. La délégation sud-africaine salue les efforts du DPI en ce sens, et notamment les efforts de sensibilisation qu'il a menés à l'occasion de la Conférence sur le développement durable (Rio+20) et de la Journée internationale de la femme. Elle encourage le Département à communiquer également sur la troisième Décennie de la décolonisation.

Consciente du potentiel des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que dans la promotion de la croissance économique et du développement social, la délégation sud-africaine attire cependant l'attention du DPI sur la nécessité de trouver un juste équilibre entre l'utilisation de ces technologies et celle des médias traditionnels, compte tenu de la fracture numérique qui persiste entre le monde développé et les pays en développement qui dépendent en large partie des moyens traditionnels que sont la radio, la télévision et la presse écrite, a dit M. Laher. Le représentant est également revenu sur le rôle des Centres d'information des Nations Unies (CINU) qui sont un relai indispensable pour diffuser l'information de l'ONU aux populations locales, en particulier dans les pays en développement. « Ces Centres apportent la valeur ajoutée de la traduction et de la publication de l'information dans les langues locales », a noté le représentant. Il a remarqué que le travail du CINU de Pretoria a permis à des enfants sud-africains de venir chaque année au Siège des Nations Unies dans le cadre du programme « UN Model ». Par ailleurs, l'Afrique du Sud est favorable à la mise en place d'un CINU à Luanda en Angola au plus tôt afin de satisfaire les besoins des populations africaines lusophones. La délégation sud-africaine salue également les différents programmes de sensibilisation des Nations Unies, dont celui relatif au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). À ce titre, elle encourage la diffusion à grande échelle de la publication « Afrique Renouveau ».

M. YEGOR PYOVOVAROV (Ukraine) a mis l'accent sur l'information publiée et relayée par le Département de l'information. Depuis des années, a-t-il dit, le DPI effectue un travail efficace et harmonisé, résultat des actions concertées d'une équipe de professionnels. Le représentant a également félicité le Département pour son travail « exemplaire » qui informe l'opinion publique des activités de l'ONU dans leurs grandes lignes. M. Pyovovarov a indiqué que depuis la session de la Quatrième Commission l'an passé, plusieurs changements géopolitiques sont intervenus dans le monde. Il a toutefois déploré que des conflits perdurent dont, selon lui, les solutions sont directement liées à une question d'objectivité des informations diffusées. Il a plaidé en faveur de la fiabilité et de la crédibilité dans la diffusion des informations. Ainsi, le représentant a estimé que le conflit en Syrie ou dans d'autres pays du Moyen-Orient était des exemples frappants de l'altération et de la manipulation de l'information, ainsi que de la désinformation. Cela peut avoir de graves conséquences et rendre plus complexe la recherche de solutions en faveur de la paix. Il a appelé à mettre fin à la guerre de l'information sur la question syrienne et à faire cesser la désinformation scandaleuse à laquelle se livre une partie de la communauté internationale et qui n'a pour but que d'approfondir cette crise qui a déjà fait disparaître plus de 30 000 personnes.

Enfin, il a indiqué que la diffusion de l'information ne serait pas possible sans la liberté et l'activité impartiale des journalistes. C'est une arme puissante qu'il ne faut utiliser que dans la promotion des idéaux de paix, de respect mutuel, de compréhension entre les peuples, ainsi que de démocratie et de prospérité.

M. TAKAHIRO NAKAMAE (Japon) a rappelé que son pays avait organisé, en début d'année, une série de manifestations pour commémorer le premier anniversaire du tremblement de terre et du tsunami qui l'ont affecté et pour exprimer la gratitude du peuple japonais pour la solidarité et le soutien dont a fait preuve la communauté internationale. Il a dit que sa délégation est convaincue que le succès de ces manifestations est imputable aux efforts incessants des différents bureaux du Secrétariat, et en particulier de la Division de la sensibilisation du public, placée sous l'égide du DPI, et de celle des accréditations. Il a également mis l'accent sur l'importance du partage de l'information dans le contexte des questions prioritaires dont s'occupe l'ONU. À ce titre, le Japon souhaite que les leçons apprises du tremblement de terre qui l'a frappé en mars dernier soient partagées, et, à ce titre, il a organisé une conférence ministérielle mondiale sur la réduction des effets des catastrophes naturelles. Le représentant a également mentionné la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, qui a eu lieu en juillet 2012, et qui a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Tokyo sur le partenariat entre la communauté internationale et l'Afghanistan pendant la période de transition. Par ailleurs, le Japon s'apprête à accueillir en janvier 2013 une conférence internationale de niveau ministériel sur la sécurité nucléaire qui est cosponsorisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a encore précisé le représentant.

La délégation japonaise invite les Nations Unies à améliorer l'efficacité et la transparence de leurs services d'information en rationalisant l'allocation de leurs ressources actuelles. C'est dans cet esprit que les partenariats pourraient jouer un rôle substantiel dans la mesure où ils peuvent contribuer à diffuser l'information de manière efficace et rapide pour obtenir des résultats tangibles non seulement pour le grand public, mais également dans le domaine politique. Le représentant a salué les améliorations apportées au site Internet de l'ONU

M. YUSSEF KANAAN, Observateur de la Palestine, a rappelé que le 30 novembre 2011, l'Assemblée générale avait adopté à une grande majorité la résolution 66/16 qui souligne l'importance du Programme d'information spécial du DPI sur la question de la Palestine. Cela reflète le large soutien international dont bénéficie ce programme qui est essentiel pour sensibiliser le public mondial à la situation des Palestiniens et du Moyen-Orient, ainsi que pour promouvoir le droit inaliénable du peuple palestinien à exercer son droit à l'autodétermination. Ce programme contribue également à appuyer les efforts régionaux et internationaux en vue de parvenir à une solution juste, durable, globale et pacifique à la question de Palestine et du conflit israélo-arabe. La Mission d'observation de la Palestine réaffirme l'importance de l'aide constante du DPI au peuple

palestinien, en particulier pour assurer des formations aux journalistes palestiniens qui viennent du Territoire occupé afin de renforcer leurs compétences dans le domaine des médias en dépit des restrictions imposées par Israël, puissance occupante, aux Palestiniens. L'Observateur a de nouveau invité le DPI à s'acquitter des autres activités demandées par l'Assemblée générale, notamment d'organiser des missions d'enquête pour des journalistes dans le Territoire palestinien occupé. Il a espéré que la Section Palestine du DPI recevra suffisamment de fonds et de personnel pour pouvoir pleinement mettre en œuvre son mandat.

Par ailleurs, M. Kanaan a affirmé qu'Israël continuait de cibler les journalistes qui essayent de faire la lumière sur la triste réalité et sur les pratiques illégales israéliennes dans le Territoire palestinien occupé. À ce titre, il a évoqué des campagnes d'arrestation et de détention, ainsi que l'utilisation de bombes lacrymogènes et des balles en plastique contre des journalistes et photographes étrangers et palestiniens qui couvraient des manifestations pacifiques et non violentes dans les villes et villages palestiniens pour contester la confiscation des terres par Israël et la construction illégale du mur « d'annexion » ainsi que des colonies de peuplement. L'Observateur de la Palestine a appelé la Commission et les organisations internationales concernées à redoubler d'effort pour protéger les journalistes palestiniens et étrangers des violations commises par Israël à leur égard. Il a également mentionné les efforts de l'Autorité palestinienne en vue de mettre en place des réseaux de communication et d'information modernes dans le cadre de la mise en place des institutions étatiques palestiniennes.

Droits de réponse

Exerçant son droit de réponse, la représentante d'Israël a déploré que la République arabe syrienne, « qui s'est exprimée dans cette enceinte », parle du respect des « droits de l'homme ». Elle a indiqué qu'elle pourrait répondre, à la fois, au représentant de la Syrie et à l'Observateur de la Palestine, en ce qui concerne les allégations formulées à l'encontre de sa délégation, mais que l'examen des questions relatives à l'information n'est pas le meilleur moment de le faire. Peut être qu'un point sur les atrocités commises en Syrie pourrait être inscrit à l'ordre du jour, a estimé la représentante.

Répondant à la délégation israélienne et exerçant son droit de réponse, le représentant de la République arabe syrienne a estimé que les allégations israéliennes ayant trait à son pays étaient infondées. Nous avons, a-t-il dit, pris l'habitude d'écouter ces allégations. Comment la représentante de la puissance occupante, Israël, peut-elle parler de « droits de l'homme », au moment où tout le monde sait que ce pays ne respecte pas les droits de l'homme? Il a, tour à tour, accusé Israël de perpétrer des violations contre les droits des journalistes et des activistes pacifistes, que ceux-ci soient arabes ou étrangers. Il a également rappelé le cas de cette activiste américaine, Rachel Corrie, qui a été violemment tuée par les Forces d'occupation israéliennes, lorsqu'elle a voulu empêcher qu'un bulldozer détruise des maisons palestiniennes à Rafah. Il a également cité les violations israéliennes à l'encontre des activistes de la flottille de la paix, ainsi que celles commises par Israël dans les eaux internationales, ou encore les 56 violations perpétrées par l'occupant israélien contre des journalistes palestiniens ou étrangers.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel